

## Aux membres et partenaires

du Parc naturel régional Chasseral

Saint-Imier, le 22 avril 2026

## Invitation à l'Assemblée générale 2026

Madame, Monsieur,  
Chères et chers membres et partenaires du Parc Chasseral,

Le Comité du Parc régional Chasseral a le plaisir de vous inviter à la prochaine Assemblée générale de l'association qui aura lieu le :

**Judi 28 mai 2026 à 19h15**  
**À la Grange aux Concerts, 2053 Cernier**  
(plan d'accès sur la page suivante)

### Ordre du jour

1. Salutations et nomination des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2025
3. Admission des nouveaux membres / démissions
4. Nomination de l'organe de vérification des comptes pour 2026-2028
5. Rapport d'activités 2025 et programme 2026
6. Finances (comptes 2025, budget 2026)
7. Le mot du président
8. Divers

Nous vous invitons ensuite cordialement à une verrée.

Nous nous réjouissons de vous revoir à l'occasion de cette Assemblée générale annuelle et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chères et chers membres et partenaires du Parc Chasseral, nos salutations les meilleures.

### Pour l'association Parc régional Chasseral

Le Président  
M. Walthert



Le Directeur  
F. Vogelsperger



## Annexes

- Bulletin de vote (pour les membres uniquement)
- Facture de la cotisation 2026 (pour les membres uniquement)
- [Programme d'activités "Un parc régional à vivre & découvrir 2026-2027"](#)
  
- [Rapport d'activités 2025](#) (incluant le PV de l'AG 2025)



## Horaires en transports publics

Arrivée à Cernier, Crêt Debély, depuis Bienne via Neuchâtel : 18h53 ou 19h03

Arrivée à Cernier, centre, depuis St-Imier via La Chaux-de-Fonds : 18h50

Départ de Cernier, Crêt Debély, pour Bienne via Neuchâtel : 21h37, 22h04, 22h54

Départ de Cernier, centre, pour St-Imier : 21h40, 22h50

## Covoiturage

N'hésitez pas à vous inscrire sur [l'événement Covievent](#) créé à cette occasion : car plus de personnes y participent, mieux ça fonctionne !



## Plan d'accès

[La Grange aux Concerts, 2053 Cernier](#)

